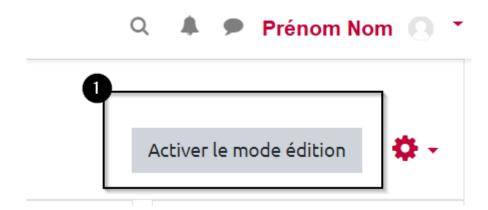
Restreindre l'accès d'une section ou d'une activité à un utilisateur

Étape 1 : activer le mode édition

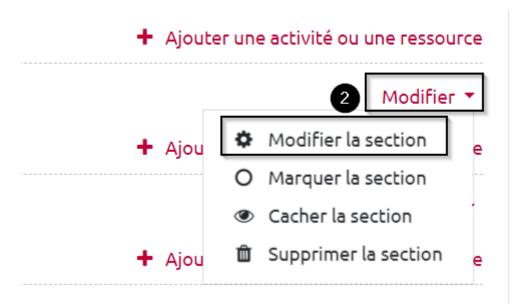
• Cliquer sur le bouton "Activer le mode édition" en haut à droite de la page :



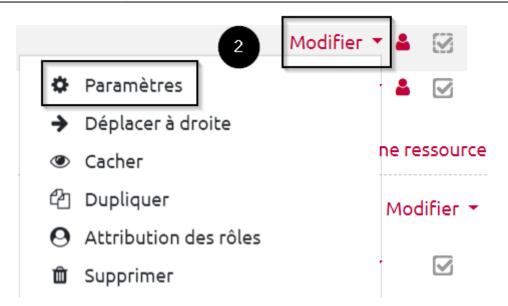
Étape 2 : activer la modification

• Cliquer sur "Modifier" sur la droite de la section ou de l'activité, puis sur "Modifier la section" ou "Paramètres".

Pour une section



Pour une activité



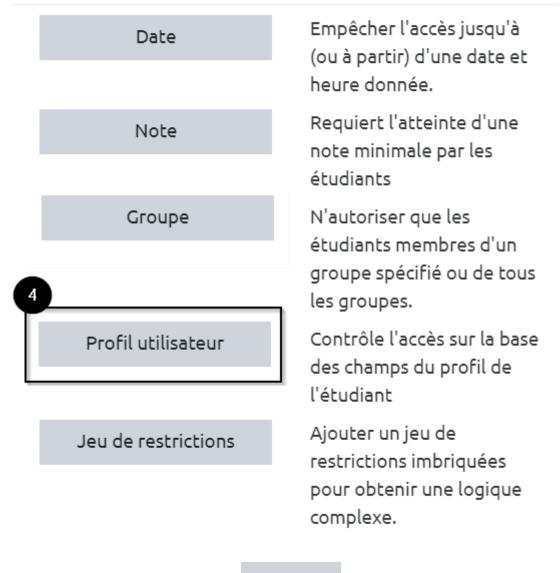
Étape 3 : ajouter une restriction

• Faire défiler la page et cliquer sur "Restreindre l'accès" puis "Ajouter une restriction" :



Étape 4 : cliquer sur "Profil utilisateur"

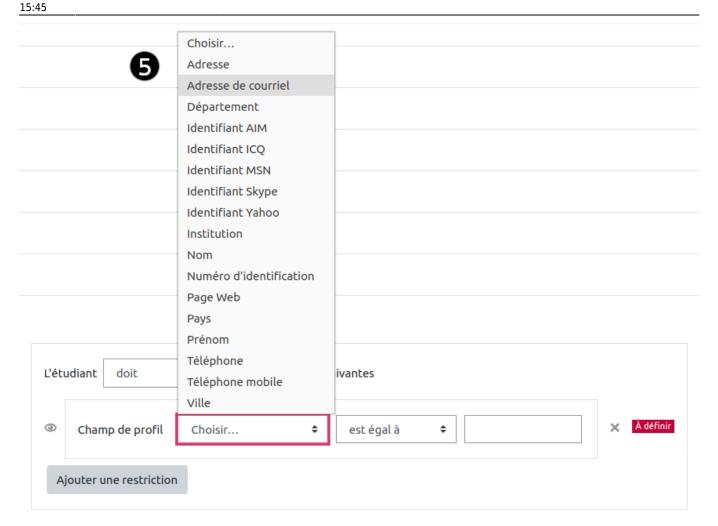
Ajouter une restriction



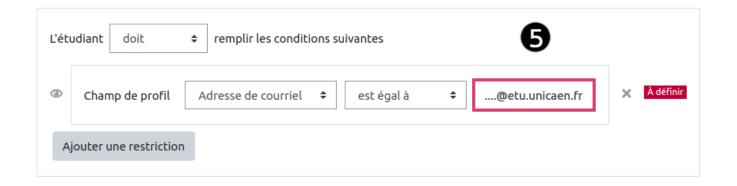
Annuler

Étape 5 : choisir l'adresse de courriel, la renseigner puis valider

• Choisir "Adresse de courriel" :



• Inscrivez l'adresse de courriel (ou mail) de l'utilisateur souhaité dans le menu déroulant :





L'adresse mail de l'utilisateur étant unique, son usage évite tout risque d'homonymie ou les erreurs d'orthographe notamment les accents et caractères spéciaux.

• Cliquer sur l'œil pour le barrer si vous ne souhaitez pas que les autres étudiants puissent voir que cette section ou activité existe :



• Puis cliquer sur « Enregistrer » ou « Enregistrer et revenir au cours » au bas de la page

Étape 6 : vérifier la présence de la restriction

• De retour sur l'espace de cours, vous constatez que la section ou l'activité ne sera disponible que pour l'utilisateur sélectionné :



